

Monsieur l'Orateur, vous me permettrez peut-être d'interrompre pour quelques minutes l'étude détaillée des mesures proposées pour faire une petite digression et parler des principes d'imposition en général.

Examinons les différences qui existent entre les deux côtés de la Chambre en ce qui concerne ces principes. D'une part nous avons nos collègues du parti libéral, appuyés par leurs partenaires du NPD. Comme ils l'ont si souvent dit à l'unisson, on prélève des impôts au Canada d'abord et avant tout pour redistribuer les revenus. C'est vraiment pour cette raison qu'ils taxent, ils veulent faire passer les revenus de certaines gens à d'autres, surtout à eux-mêmes, je présume. D'après cette théorie, les taux d'imposition resteraient très élevés même si on n'avait pas vraiment besoin de cet argent.

La plupart des Canadiens ne s'opposeraient pas à une sorte d'imposition progressive reflétant jusqu'à un certain point la capacité de payer, mais nos collègues d'en face et à notre gauche ont poussé ce concept à l'extrême de sorte qu'ils sont eux-mêmes un peu étonnés des résultats. Ils ont créé un gouvernement monstre qui cherche à diriger et à régulariser toutes les activités privées et publiques des Canadiens. C'est un monstre qui n'en finira jamais d'engloutir des fonds.

D'où vient cet argent, monsieur l'Orateur? De quel segment de la population canadienne? Certainement pas des pauvres, ils n'en ont pas. Non plus des très riches, et pour deux raisons: d'abord, parce qu'ils sont peu nombreux, ensuite, parce que les gens très riches peuvent retenir les services des meilleurs conseillers, des meilleurs avocats et des meilleurs comptables afin d'éviter de payer des taux d'impôt très élevés. En dernier ressort, les gens sont libres de quitter le pays. Je crois savoir que certains en sont venus à cette extrémité.

Le Canadien moyen doit subir le fardeau de la politique d'imposition élevée chère aux libéraux et aux néo-démocrates. Il retombe tout particulièrement sur le salarié qui est incapable de se protéger. En raison du prélèvement à la source, souvent le contribuable ne se rend pas compte de ce qui se passe. Je crois parfois que ce serait une excellente idée de renoncer à cette méthode de prélèvement à la source car ainsi à un moment de l'année, le contribuable devrait rédiger un chèque à l'ordre du receveur général du Canada pour la somme de \$5,000, \$10,000 ou \$15,000 ou tout autre montant exigible. Il se rendrait compte alors de la somme que lui soustrait le gouvernement et du fardeau qui lui est imposé.

Parmi les salariés les plus durement frappés, je placerais les mineurs, les bûcherons, les ouvriers du bâtiment—des gens qui triment dans des conditions souvent désagréables et qui par conséquent gagnent plus et méritent donc plus—ce sont les gens qui se font vraiment avoir. Ce sont eux qui sont les plus à plaindre de la convoitise des libéraux et des néo-démocrates qui veulent constamment augmenter les recettes publiques; c'est une convoitise qui saigne le pays à blanc. La politique qui consiste à créer un paradis socialiste où tout le monde serait réduit au même niveau de médiocrité, a échoué. Elle est inefficace et de la sorte presque tous les contribuables paient plus qu'ils ne le devraient. D'autre part, les députés de ce côté-ci de la Chambre estiment qu'on servirait davantage l'intérêt des Canadiens si l'on minimisait le contrecoup de l'imposition. Naturellement, il faut percevoir des impôts. Tous les gouvernements doivent s'acquitter des tâches que leur assigne la loi, afin de donner au pays une défense nationale,

Impôt sur le revenu—Loi

d'assurer le fonctionnement du système judiciaire et d'entreprendre des travaux publics à la fois nécessaires et avantageux. Voici le genre de choses auxquelles les gouvernements doivent consacrer l'argent qu'ils tirent des impôts. Mais de notre côté de la Chambre, nous n'oublions jamais que chaque dollar que dépense le gouvernement sort en définitive des poches des contribuables canadiens.

● (2110)

Voilà à quoi cela se résume au fond, monsieur l'Orateur. D'un côté, vous avez le point de vue des libéraux et du NPD. Permettez-moi de vous l'exposer de nouveau. Selon eux, le fardeau fiscal doit être lourd, le régime fiscal doit être complexe et fonctionner au moyen de manipulations, et le gros de ce fardeau fiscal doit retomber sur les épaules des Canadiens les plus travailleurs et les plus productifs. D'un autre côté, il y a le point de vue des progressistes conservateurs qui préconisent un faible taux d'imposition permettant quand même au gouvernement de bien s'acquitter des tâches essentielles que lui attribue la loi. Cela constituerait un régime fiscal à la fois simplifié et équitable, destiné à stimuler plutôt qu'à contrecarrer les initiatives et les activités des entreprises.

J'aimerais aborder brièvement un sujet qui me tient fort à cœur, soit l'imposition des Canadiens des territoires du Nord. J'aimerais d'abord féliciter le gouvernement du Territoire du Yukon pour avoir emboîté le pas à celui des Territoires du Nord-Ouest et imposé son propre impôt territorial sur le revenu. Je remarque d'ailleurs que le bill C-54 contient des dispositions permettant ce genre de mesure législative.

En général, et surtout en ce qui concerne l'impôt fédéral sur le revenu qui est imposé dans le Nord, il faut signaler que de toutes les inégalités du système fiscal, l'une des plus injustes frappe les habitants des territoires du Nord. Contrairement à ce qui se passe en Russie ou au Danemark, par exemple, il semble que le gouvernement canadien fasse tout son possible pour dissuader les gens d'aller vivre dans les régions septentrionales du pays, sauf peut-être les fonctionnaires ou les employés des grandes sociétés.

Le problème à l'égard de l'impôt est le suivant: le coût de la vie dans le Nord est beaucoup plus élevé qu'ailleurs au pays, soit, selon les statistiques, de 25 à 100 p. 100 plus élevé que dans le sud du pays. Vu le caractère progressif du système fiscal, voici ce qui arrive: un contribuable gagnant \$20,000 par année dans le Sud et ayant un taux d'imposition de 25 p. 100 paie \$5,000 d'impôt. Un contribuable du Nord qui voudrait profiter du même niveau de vie devrait gagner 30,000 par année, par exemple. Toutefois, le taux d'imposition d'un tel revenu n'est pas proportionnel. Il ne représenterait pas \$7,500, mais probablement 10,000, soit un taux d'imposition de 30 p. 100. En fait, cela revient à dire que le taux d'imposition est plus élevé dans le nord que dans le sud du pays. Les gouvernements et les grandes sociétés offrent à leurs employés certains avantages, tels les indemnités de voyage de vacances et les allocations de logement, pour compenser certains aspects très coûteux de la vie dans le Nord.

Les députés savent tous que jusqu'à récemment, et plus précisément jusqu'à il y a un an, ces avantages n'étaient pas imposés même s'ils étaient visés par la loi de l'impôt sur le revenu. Jusque là, en effet, les gouvernements fermaient les yeux là-dessus. Lorsque le ministère du Revenu national a fait des pieds et des mains pour commencer à imposer ces divers